



Rue du Cloître – 77720 Champeaux  
Tel 01 60 66 96 47  
Email : [secretariat@sirpasm.fr](mailto:secretariat@sirpasm.fr)

NOMBRE DE DELEGUES		
En exercice	Présents	Votants
9	6	7

Convocation le :

10 mars 2025

Délibération :

**2025-03-05**

**BP 2025**

Annexes : -

Pages : 2

## Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical

### Délibération n° 2025-03-05

L'an deux-mil-vingt-cinq, le lundi 24 mars, en la mairie de Champeaux, s'est réuni le comité syndical en session ordinaire, sous la présidence de monsieur Jean-Pierre HOLVOET, président du SIRP.

#### Etaient présents :

Monsieur Jean-Pierre HOLVOET, président du SIRP ;

Monsieur Joël MARTINEZ, vice-président et représentant de St-Méry ;

Madame Véronique LANGRY, représentant d'Andrezel ;

Monsieur Bruno REMOND, maire d'Andrezel ;

Monsieur Stéphane HUBERT, représentant de Champeaux ;

Monsieur Yves LAGÜES-BAGET, maire de Champeaux ;

#### Etaient Absents excusés :

Madame Candice BOYER, représentant d'Andrezel ;

représentée par monsieur Bruno REMOND ;

1

Les conditions de quorum étant remplies, les membres du comité syndical présents peuvent délibérer en exécution de l'article L-2121-17, 20 et 21 du Code général des collectivités territoriales.

Madame Véronique LANGRY est désignée secrétaire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

VU la nomenclature M57 ;

Entendu le rapport de monsieur Jean-Pierre HOLVOET, président du SIRP qui demande au comité syndical de se prononcer sur la proposition de budget primitif établi comme suit ;

<b>Dépenses de fonctionnement</b>		
<b>Chapitre 011</b>	Charges à caractère général	125 630,00 €
<b>Chapitre 012</b>	Charges de personnel	334 300,00 €
<b>Chapitre 65</b>	Autres charges de gestion courante	9 250,00 €
<b>Chapitre 66</b>	Charges financières	1 923,95 €
<b>Chapitre 68</b>	Dotations aux provisions	500,00 €
<b>Chapitre 023</b>	Virement section investissement	8 445,91 €
<b>Total</b>		<b>480 049,86 €</b>

  

<b>Recettes de fonctionnement</b>			
<b>Chapitre 70</b>	Produits des services	90 000,00 €	
<b>Chapitre 74</b>	Dotations et participations	376 570,94 €	
<b>Chapitre 75</b>	Autres produits de gestion	500,00 €	10 357,2
<b>Chapitre 78</b>	Reprise sur provision	500,00 €	32 000,0
<b>R002</b>	Résultat reporté	12 478,92 €	8 445,9
<b>Total</b>		<b>480 049,86 €</b>	<b>43 527,4</b>

  

<b>Dépenses d'investissement</b>		
<b>Chapitre 16</b>	Remboursement d'emprunt	23 345,32 €
<b>Chapitre 20</b>	Immobilisations incorporelles	12 000,00 €
<b>Chapitre 21</b>	Immobilisations corporelles	15 457,88 €
<b>D001</b>	Déficit reporté	43 527,41 €
<b>Total</b>		<b>94 330,61 €</b>

  

<b>Recettes d'investissement</b>		
<b>Chapitre 10</b>	Dotations fonds divers de réserve	10 357,29 €
<b>Chapitre 13</b>	Subventions d'investissements	32 000,00 €
<b>Chapitre 21</b>	Virement section fonctionnement	8 445,91 €
<b>1068</b>	Besoin de financement	43 527,42 €
<b>Total</b>		<b>94 330,61 €</b>

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le budget primitif 2025.

Fait et délibéré en séance,

Le 24 mars 2025,

Pour extrait certifié conforme,

Monsieur Jean-Pierre HOLVOET,

Président du SIRP,

